



## FICHE OPÉRATION 5A.1

# ÉTAT DES LIEUX DES DÉCHETS AQUACOLES (HORS PERLICULTURE) ET VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES ISSUS DES ACTIVITÉS AQUACOLES

### RÉSULTAT ATTENDU | 5

Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.

### ACTIVITÉ | 5A

Réduction des impacts et gestion des risques aquacoles.

### OBJECTIFS

Cette opération poursuit un double objectif. Informer et sensibiliser les politiques et professionnels perlicoles sur la problématique de la pollution et de la nécessaire gestion des déchets issus de cette filière (réalisation de clips...) et également créer une identité graphique dédiée aux actions de développement durable de la filière perlicole. Sur les déchets aquacoles (hors perliculture), l'objectif est, dans un premier temps, d'évaluer les quantités actuelles, d'en estimer les quantités produites à court, moyen et long terme et de définir les pistes de traitement et de valorisation possibles. Dans un second temps, les études technico-économiques doivent permettre d'aboutir à une filière de recyclage opérationnelle qui s'insèrera dans un plan de gestion des déchets aquacoles.



### BUDGET

**33 728 € (4 024 831 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
5A.1.1		■			■				
5A.1.2		■			■	ACTION ANNULÉE			
5A.1.3		■			■				



## CONTEXTE

### L'AQUACULTURE EST UNE ACTIVITÉ GÉNÉRATRICE DE DÉCHETS DIVERS DONT UNE IMPORTANTE QUANTITÉ DE PLASTIQUES EN CE QUI CONCERNE LA PERLICULTURE.

Or, la gestion de ces déchets est une problématique incontournable pour le développement d'une filière durable.

Depuis plusieurs années, beaucoup d'efforts ont été réalisés dans le secteur de la perliculture afin de mieux identifier les enjeux de traitement des déchets spécifiques à cette filière. Dans le cadre du projet RESCCUE (2015-2018), la filière perlicole a pu bénéficier de plusieurs études, dont la caractérisation des macro-déchets immergés aux Iles Gambier ou l'exploration des pistes de valorisation possibles des déchets plastiques. Toutefois, aucune filière effective de recyclage et de traitement des déchets plastiques issus de la perliculture n'a encore pu voir le jour.

Par ailleurs, aucune étude n'a encore abordé les autres filières aquacoles existantes en Polynésie française telles que les élevages de crevettes en bassin à terre, les élevages de crevettes en cage lagonaire, les élevages de Paraha peue (*Platax orbicularis*) en lagon ou les élevages de bénitier.



## SYNTHÈSE

L'étude sur la nature des déchets des filières aquacoles en Polynésie française (hors perliculture) a été finalisée au premier semestre 2021. L'analyse de 11 exploitations aquacoles a permis d'identifier la nature des déchets solides, organiques et non organiques, produits par les fermes aquacoles existantes (hors perliculture), d'évaluer les quantités actuelles, d'en estimer les quantités produites à court, moyen et long terme afin de définir les premières pistes de traitement et de valorisation possibles. Il apparait que les déchets produits sur les exploitations étudiées représentent globalement des quantités relativement faibles et que les aquaculteurs réutilisent une grande partie des matériaux

cassés. L'étude met également en évidence le potentiel de développement d'une filière de valorisation des déchets organiques issues des unités de crevetticulture en bassins.

Sur la stratégie de communication liée à la problématique des déchets perlicoles, la Direction des Ressources Marines (DRM) s'est dotée d'une identité graphique propre aux actions de développement durable de certaines filières dont la perliculture. De plus, dans l'objectif de sensibiliser les perliculteurs et les politiques sur l'impact du secteur perlicole, des captures vidéo ont été réalisées dans les principaux lagons perlicoles afin de participer au montage d'un clip de sensibilisation.

## PERSPECTIVE

La DRM souhaite valoriser l'étude sur la nature des déchets des filières aquacoles en Polynésie française (hors perliculture) à travers une restitution aux aquaculteurs et autres exploitants fin 2021.

L'action initialement prévue sur la valorisation des déchets plastiques perlicoles sera redéployée vers l'achat de biomatériaux pour remplacer les cordages et supports à base de plastique (DCP, filières...).

Enfin, un film de sensibilisation sur la problématique des déchets perlicoles est en cours de réalisation. Les missions de suivi de la qualité des eaux du lagon à venir seront l'occasion de planifier des réunions publiques pour continuer à informer et sensibiliser sur la problématique des déchets, notamment grâce à ce film.



Accompagner la structuration d'une filière industrielle de recyclage de déchets plastiques issus de la perliculture



## AVANCEMENT DES ACTIONS

### ESTIMATION DES VOLUMES ET DE LA NATURE DES DÉCHETS DES FILIÈRES AQUACOLES (HORS PERLICULTURE) (PF)

ACTION 5A.1.1

 11 fermes aquacoles ont été retenues dans le cadre de cette étude relative à l'estimation des volumes et de la nature des déchets aquacoles :

- Deux fermes d'élevage de poissons, deux fermes d'élevage de crevettes en bassin terre
- Deux fermes d'élevage de crevettes en cages lagonaires
- Une éclosérie de production d'alevins de poissons et de post-larves et de crevettes
- Deux fermes d'export de bénitier
- Deux collecteurs de bénitier.

L'étude a permis de montrer que les déchets produits sur les exploitations étudiées représentent globalement de faibles quantités. La production globale tous déchets confondus s'élève à 19,7 tonnes, principalement composés de déchets plastiques (32 %) et de déchets organiques (35 %). Les exploitations réutilisent beaucoup les matériaux cassés, hors d'usage ou non utilisables dans l'état. L'étude a aussi montré un enjeu relatif aux déchets organiques issus des boues des bassins de crevetticulture. Ces boues constituent un gisement d'environ 200 tonnes par an potentiellement valorisables au sein d'une filière ou nécessitant une gestion appropriée pour éviter tout rejet dans le milieu naturel.

**Les déchets produits sur les exploitations étudiées représentent globalement de faibles quantités (20 tonnes). Les boues des bassins de crevetticulture constituent un gisement d'environ 200 tonnes par an de boues organiques potentiellement valorisables.**

## POURSUITE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES VERS UNE STRUCTURATION EFFECTIVE D'UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE (PF)

ACTION 5A.1.2

 Action supprimée.

La totalité du budget «déchets plastiques» a été transférée sur l'action 5A.3.2 pour l'étude sur les biomatériaux.



## CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS ISSUS DES ACTIVITÉS AQUICOLES (PF)

ACTION 5A.1.3

 Le ramassage de déchets immergés générés par les activités perlicoles représente des coûts externalisés colossaux (de l'ordre d'un million de F.CFP par tonne) qui amène à envisager l'association des aquaculteurs à la collecte de leurs déchets immergés. Une prise de conscience s'avère indispensable pour limiter la production de déchets due à l'abandon de matériel. Cette action vise à accompagner le territoire dans la structuration de la stratégie de communication de la DRM sur le sujet des déchets perlicoles. Une identité visuelle des actions PROTEGE portées par la DRM a été validée au premier semestre 2021.

Sur la base d'un synopsis, des séquences vidéo prises au cours de missions de la DRM à Takaroa, Takapoto et Mangareva vont permettre de monter un film de sensibilisation.

